

Vol. 2, No. 1
Juin 2025

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 2, No. 1, 2025

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III^e et le II^e siècle avant notre ère	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : Les Luenou, origine, migration et formation : XV^e - XVI^e siècle	94-115
Sonia-Estelle BOUA : L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i>	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali	129-140
Sylla ANZOUMANAN : Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I^{er} : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI^e-XIX^e siècles)	160-178
Maïmouna BAMBA : Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012	179-190
Tiégbè TOURÉ, Mamadou FOFANA : Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI^e siècle à 2022	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?	214-225
BABAROU : La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)	226-244
Solenko GNENDA: La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?	245-259
Dominique BAKOUAN : Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro	283-297

Makoura BAMBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)	298-314
Michel Assoumou NSI : L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation	315-329
Djibril BALDE : Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950	346-358
Pénissonguita SORO: Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)	359-370
Roseline Gbocho N'DA, Sidi DOUMBIA : Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire	371-382
Boureima SANA : Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)	410-429
Kan Yannick YEBOUE : Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Moro Jean Martial AHORO, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, : L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)	439-462
Wokado Mohamed SAKO : Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo</i> (<i>Ouagadougou</i>) Burkina Faso	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : Théorie critique et rationalisation de la société	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)	529-542

Abou DAPPAH : Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique	543-561
Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022	562-575
Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984	576-594
Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024	595-619
Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ?	620-640
Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892)	641-669

La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI^e-XIX^e siècles)

Agossou Arthur VIDO

Enseignant-chercheur
Département d'histoire et d'Archéologie
Université d'Abomey-Calavi
vido_arthur@yahoo.fr

Kouassi Raguin KOUASSI

Enseignant-chercheur
Département d'histoire
Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan

Résumé

Cet article a pour objectif d'explorer l'histoire de la circoncision, un aspect de l'histoire de la médecine, dans la région du golfe du Bénin, qui fait partie de l'espace côtier ouest-africain. S'étendant du XVI^e au XIX^e siècle, cette étude se fonde sur une méthodologie combinant recherche documentaire et enquêtes de terrain. La recherche documentaire a consisté en la collecte de données écrites, suivie de leur analyse et interprétation. Les sources orales, quant à elles, ont été recueillies dans plusieurs communes du sud de l'actuelle République du Bénin. L'analyse des données a permis de structurer le sujet en trois parties. La première partie a examiné les origines possibles de cette pratique. La deuxième a analysé les motivations qui l'ont sous-tendue, ainsi que l'âge des personnes concernées par la circoncision. Enfin, la troisième partie a détaillé les différentes étapes de la circoncision et ses impacts sur l'organe humain.

Mots clés : Circoncision, golfe du Bénin, origines, raisons, conséquences

Abstract

The aim of this article is to explore the history of circumcision, an aspect of the history of medicine, in the Gulf of Benin region, which forms part of the West African coastal area. Spanning the period from the sixteenth to the nineteenth century, this study is based on a methodology combining documentary research and field surveys. The documentary research consisted of collecting written data, followed by analysis and interpretation. Oral sources were collected in several communes in the south of what is now the Republic of Benin. The analysis of the data enabled the subject to be structured into three parts. The first part examined the possible origins of this practice. The second analysed the reasons behind it, and the ages of the people concerned by circumcision. Finally, the third part detailed the different stages of circumcision and its impact on the human organ.

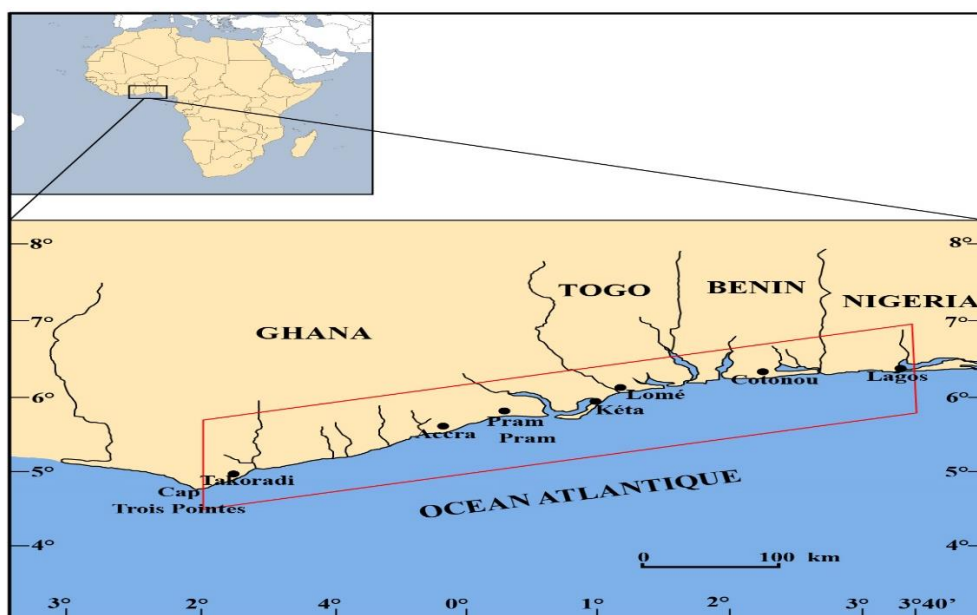
Keywords : Circumcision, Gulf of Benin, origins, reasons, consequences

Introduction

Selon les principes de l'étymologie, le terme circoncision désigne l'ablation partielle ou totale du prépuce. Il provient des mots latins *circum* (autour) et *caedere* (couper), sans lien sémantique direct avec le prépuce (P. Lafargue, 1885 : 1-2 ; C. Sylla *et al*, 2003 : 266). Hérodote (cité par C. A. Diop, 1980 : 64) affirme que la circoncision a des origines africaines. De plus, des recherches archéologiques réalisées par Elliot Smith (cité par C. A. Diop, 1980 : 64) ont révélé, à travers l'analyse de corps bien conservés, que les Égyptiens pratiquaient la circoncision dès avant 4000 avant l'ère chrétienne. Toutefois, d'autres études ont démontré que cette pratique existait également dans d'autres régions du monde, où elle pourrait même être antérieure à son apparition en Égypte (M. Ba, 1984 : 8).

La circoncision est une pratique courante parmi presque tous les groupes socioculturels d'Afrique de l'Ouest et coexiste parfois avec l'excision (C. Rochon, 2007 : 82-94). Dans la région du golfe du Bénin, par exemple, les communautés locales accordent une grande importance à cette intervention chirurgicale, qui fait partie intégrante de leurs traditions. C'est précisément cette région qui constitue le sujet principal de notre recherche, qui a pour objectif d'explorer l'histoire de la circoncision. Selon Abiola Félix Iroko (1993 : 145) et Nicoué Lodjou Gayibor (1999 : 1), le golfe du Bénin s'étend de la Volta, au Ghana, jusqu'au delta du Niger à l'est, au Nigeria. Cependant, pour les besoins de cette étude, et conformément à la délimitation proposée par Adoté Blivi (1998 : 43), nous définirons notre zone d'étude comme allant du Cap des Trois Pointes, au Ghana, jusqu'au delta du fleuve Niger, au Nigeria.

Carte n° 1 : Le golfe du Bénin.



Source : A. Blivi (1993 : 11).

En ce qui concerne les bornes chronologiques choisies, elles sont liées à la circoncision. Le XVI^e siècle représente en effet l'une des premières mentions écrites de cette pratique dans la zone d'étude. De plus, le XIX^e siècle est marqué non seulement par le renforcement des structures sociales, politiques et économiques, mais aussi par les conquêtes et la domination coloniale, qui entraînent une nouvelle phase dans l'accumulation de documents écrits concernant la circoncision dans le golfe du Bénin.

L'étude de l'histoire de la circoncision, qui constitue un volet de l'histoire de la médecine, dans le golfe du Bénin soulève quelques questions : Quelle est l'origine de cette pratique dans la région concernée ? Quelles motivations justifient son adoption ? Quelles en sont les conséquences ? Pour répondre à ces interrogations, nous avons choisi une méthode reposant sur la recherche documentaire ainsi que sur des enquêtes de terrain. La recherche documentaire a impliqué la collecte de données écrites, suivie de leur analyse et interprétation. La majorité de ces documents a été consultée en ligne à la Bibliothèque nationale de France, et a été enrichie par des thèses, mémoires et articles de revues examinés à la bibliothèque centrale de l'Université d'Abomey-Calavi, à l'Institut français de Cotonou, ainsi qu'à la bibliothèque *Bénin Excellence* de Zogbadjè (Abomey-Calavi). De plus, des témoignages oraux ont été recueillis dans plusieurs communes du sud de l'actuelle République du Bénin, notamment à Abomey-Calavi, Agbangnizoun, Comé, Cotonou, Houéyogbé, Lokossa et Toffo.

À partir des documents écrits et des témoignages oraux recueillis au cours de cette recherche, nous souhaitons mettre en lumière la tradition ancienne de la circoncision dans la région étudiée. La collecte et l'analyse des données permettent d'aborder le sujet en trois sections. La première section explore les origines potentielles de cette pratique, en soulignant son intégration dans les coutumes locales. La deuxième section examine les motivations qui sous-tendent cette pratique dans le golfe du Bénin, ainsi que l'âge des individus concernés par la circoncision. Enfin, la troisième section décrit les différentes étapes de la circoncision et les effets qu'elle peut avoir sur l'organe humain.

1. La circoncision dans le golfe du Bénin : une pratique courante

L'une des premières mentions écrites de la circoncision dans la région d'étude provient du voyageur portugais Duarte Pacheco Pereira (1956 : 133) qui l'identifie clairement, au tout début du XVI^e siècle, à l'Est du pays des Hueda, dans l'actuel Nigeria : « (Dans) toute cette région de ce fleuve (jusqu'au rio) de Laguo (Lagos) (...) les Nègres (...) sont idolâtres et sont circoncis ». À sa suite, Olfert Dapper (1686 : 307) signale que, dans la seconde moitié du XVII^e

siècle, les Yoruba d'Oyo pratiquaient la circoncision : « Ces Nègres, nous dit l'auteur, circoncent leurs enfants mâles ». Guillaume Bosman (1705 : 472), au tout début du XVIII^e siècle, et Armand d'Azevac (1845 : 55)¹, dans la première moitié du XIX^e siècle, viendront faire état de cette pratique dans les royaumes yoruba de Bénin et d'Ijebu.

La posthectomie (*Adabibo* ou *Vosso*)² a été également observée dans la partie méridionale de l'actuelle République du Bénin. Ayant séjourné sur la Côte de l'Or de 1688 à 1702, Guillaume Bosman (1705 : 307) a profité de son long séjour pour visiter les localités environnantes dont Gléhué qu'il a décrites. Abordant le sujet relatif aux mœurs des habitants de la ville, le voyageur mentionne la pratique de la circoncision sur les personnes de sexe masculin : « Ils circoncent aussi leurs enfants ». Le corsaire Jean Doublet de Honfleur (cité par C. Bréard, 1887 : 257), actionnaire de la compagnie de Guinée, arrive à Gléhué le 27 septembre 1704. Lui aussi identifie la circoncision dans le royaume hueda de Sahé : « (Les hommes) sont tous circoncent ». En dehors de Bosman et Jean Doublet, des auteurs anglais et français ont également confirmé à des époques diverses la pratique de la circoncision dans le Bas-Bénin (J. Atkins, 1737 : 116 ; B. Edwards, 1819 : 88 ; F. E. Forbes, 1851 : 175-176 ; G. Smith, 1751 : 152 ; Anonyme, 1708 : 71 ; P. B. Bouche, 1885 : 268 ; J.-B. Labat, 1730 : 158).

Le 19 mai 1694, Thomas Phillips, capitaine du vaisseau négrier *Hannibal*, arrive chez la population d'Alampo³ qui vivent près de l'embouchure de la Volta (*Amuga*) et remarque que les mâles vendus comme esclaves aux négriers européens sont tous circoncent : « Les Nègres de cette côte passent aux Indes occidentales pour les plus faibles et les plus mauvais de l'Afrique. Ce sont aussi ceux qui se vendent le moins, ou qui se donnent au plus bas prix (...) Ils sont tous circoncent (...) C'est ce qui les distingue encore des Nègres de toute la côte, où l'on ne s'est jamais aperçu que la circoncision soit en usage » (cité par C. A. Walckenaer, 1827 : 105 ; T. Philips, 1732 : 214). *Fio* Agbanon II (1991 : 141) de Glidji précise que la posthectomie est toujours restée une opération courante chez les Adangbé qui ont quitté Ada pour s'établir dans le Genyi⁴. Ce qui laisse penser que ceux qui s'adonnaient au commerce négrier, lors du passage de Thomas Philips, étaient également circoncent.

¹ L'auteur appelle la circoncision *oufón*.

² Respectivement en fongbé et en mina. Cf. Alexandre d'Albeca (1889 : 174).

³ D'après Robin Law (2005 : 250 ; 1989 : 219), il s'agit ici des Adangbé.

⁴ Apocope de Genyigban, la « Terre des Guin ».

Par ailleurs, Guillaume Bosman (1705 : 213) fait observer la pratique de l'ablation du prépuce à l'Ouest du fleuve Volta, notamment chez les Akra ou Gan⁵ qui occupent la plaine d'Accra : « On ne circonçoit point les enfants sur la côte, excepté à Acra ». Mais avant lui, Wilhelm Johann Müller (1983 : 218) avait fait état de la pratique chez les Gan dans les années 1660. Ces mêmes remarques sont faites dans la première moitié du XVIII^e siècle par le danois Ludwig Ferdinand Römer (1989 : 94), à la fin du XVIII^e siècle par Paul-Erdman Isert (1793 : 193) et, dans la première moitié du XIX^e siècle, par Thomas Edward Bowdich (1819 : 325). À la suite d'une succession de campagnes militaires menées par les Akwamu contre les Gan, entre 1677 et 1682, des soldats gan vaincus parviendront à s'enfuir pour fonder dans le Sud-Est de l'actuel Togo le royaume de Glidji, à la fin du XVII^e siècle (N. L. Gayibor, 1999 : 10). Ces derniers vont épouser des femmes sur place et continuer à faire circoncire leurs enfants de sexe masculin. À ce sujet, Fio Agbanon II (1991 : 141) déclare que : « La circoncision est une coutume obligatoire des garçons nés de père tugban (clan de la famille royale de Glidji) ».

Nous ne disposons pas d'informations historiques sur la pratique ordinaire de la circoncision chez les peuples akan comme les Akwamu, les Akyem, les Fanti et les Ashanti qui ont parfois eu des contacts directs avec les Gan et les Adangbé. Guillaume Bosman⁶ n'a pas fait état de cette pratique chez les Fanti d'Axim et d'Elmina. Bowdich qui a passé, en 1817, plusieurs semaines à Kumasi ne fait pas mention de la posthectomie chez les Ashanti. Il en est de même pour Marie-Joseph Bonnat (cité par J. Gros, 1884) qui fut pendant des années⁷ en captivité dans la capitale du pays ashanti. Quant à Julius Graf Von Zech (cité par P. A. Napo, 1976 : 49), il déclare à la fin du XIX^e siècle que le peuple ashanti ne pratique pas du tout la circoncision. Mais, quelles peuvent être les raisons qui expliquent l'absence d'une telle pratique chez ces peuples ?

D'après René Kouamé Allou (2008 : 9), les Akan n'ignoraient pas du tout la posthectomie, mais ils se refusaient à la pratiquer parce qu'ils la percevaient comme une rupture avec le naturel. Aussi, un prince qui avait subi une telle opération ne pouvait devenir roi. Ludwig Ferdinand Römer (1989 : 94) nous indique que déjà au XVII^e siècle, les princes akwamu qui se faisaient circoncire étaient totalement écartés de la succession au trône. Ces observations sont également faites par Claude-Hélène Perrot (2005) qui écrit que chez les Akan,

⁵ D'après J. Zimmermann (cité par T. Rivière, 1990 : 127), la population côtière d'Accra appelle la circoncision *ketiafö*.

⁶ Cf. les première et troisième lettres de son ouvrage.

⁷ De 1869 à 1874.

le siège royal ne peut échoir à un infirme ou à un circoncis. Dans le royaume de Glidji, lorsqu'un prince issu du clan Adjigo⁸ se faisait circoncire, pour quelque motif que ce soit, il ne pouvait plus devenir roi dans la mesure où il perdait du coup une partie de son intégrité physique (*Fio Agbanon II*, 1991 : 141). Suivant les propos de Roger Villamur (cité par Y. Guyot, 1902 : 817), les Agni du Sanwi (actuelle Côte d'Ivoire) ne pratiquaient pas la circoncision car ils la percevaient comme une sorte de peine infamante.

D'après Guillaume Bosman (1705 : 371), la pratique de l'orlatomie⁹ à Gléhué remonte tout simplement à une époque très reculée : « Quand on leur demande d'où leur vient la circoncision, ils répondent d'abord qu'ils l'ont reçue de leurs pères par tradition, sans savoir pourquoi ils le font, ni ce que cela signifie ». Quant à Jean Doublet (cité par C. Bréard, 1887 : 257), il affirme sans arguments que la circoncision émane de deux religions monothéistes : l'islam¹⁰ et le judaïsme¹¹. Mais, le chevalier des Marchais (cité par J.-B. Labat, vol. 2, 1730 : 159-160) déclare qu'elle est précisément d'origine judaïque :

La circoncision qu'ils pratiquent pourrait faire soupçonner qu'ils ont eu quelque connaissance de la religion des Juifs (...) Il paraît que le mahométisme ne s'est point étendu de ces côtés-là : il y serait encore à présent, s'il y avait été autrefois, peut-être y serait-il aussi défiguré qu'il est au Sénégal, mais on verrait encore des traces, au lieu qu'on ne trouve rien qui puisse nous faire soupçonner qu'il y avait jamais été.

Nous partageons en partie les propos du dernier auteur dans la mesure où l'arrivée en 1704 des premiers musulmans (deux pour être précis !) sur l'actuelle côte béninoise¹² écarte

⁸ Les Adjigo sont d'origine fanti (donc akan) (*Fio Agbanon II*, 1991 : 141).

⁹ C'est le nom que le docteur Handvogel (1873 : 9) donne à la circoncision.

¹⁰ Les Arabes étaient circoncis bien avant la venue du prophète Mahomet et l'islam n'a fait que laisser subsister une pratique très ancienne. En fait, la religion ne rend pas la circoncision obligatoire et le mot n'est d'ailleurs pas prononcé dans le Coran. Elle est néanmoins pratiquée de manière traditionnelle dans les régions islamiques où elle constitue un rite initiatique permettant l'intégration dans la communauté des croyants (G. Tilles, 1999 : 1149). Guillaume Bosman (1705 : 213) pense que la pratique de la circoncision dans la région d'Accra provient de l'influence des musulmans : « J'ai plus de penchant à croire que ces cérémonies sont venues des Mahométans (dont la religion n'est qu'un mélange du christianisme, du judaïsme et du paganisme) et qu'elles sont passées d'un pays à un autre ».

¹¹ La circoncision occupe également une place de choix dans le judaïsme. La première circoncision fut celle d'Abraham qui, à l'âge de 99 ans se circoncit lui-même en signe d'alliance, avant de circoncire son fils Ismaël alors âgé de 13 ans et tous les autres mâles de sa maison. Isaac, son fils cadet, naquit un an jour pour jour après l'alliance et fut circoncit à l'âge de huit jours. La circoncision (*Milah* en hébreux) est pratiquée au huitième jour pour des motifs diversement appréciés. D'après certains auteurs, le délai de huit jours permet au nouveau-né de connaître au moins un sabbat. Pour d'autres, au-delà des jours réservés à la création du monde (six premiers jours), une fois le septième jour passé (jour de repos consacré à Dieu), le huitième jour ouvre sur une ère plus humaine par opposition à la période précédente, prérogative divine. Le huitième jour signifie alors la naissance véritable de l'homme et la circoncision prend tout son sens de commencement, d'inauguration (G. Tilles, 1999 : 1150).

¹² Comme nous l'avons déjà signifié plus haut, bien avant cette date, Guillaume Bosman a déclaré que la population masculine se faisait bel et bien circoncire.

définitivement l'idée selon laquelle l'islam a été l'initiateur de la circoncision (P. Marty, 1926 : 5). Mais, il nous paraît imprudent d'affirmer que la religion des Juifs constitue le premier vecteur de diffusion de la circoncision car dans l'état actuel de nos connaissances, il n'existe aucune preuve historique qui permette d'établir un contact direct entre le monde juif de l'époque et notre aire d'étude.

C'est peut-être par l'entremise des premiers explorateurs européens, influencés par la civilisation judéo-chrétienne¹³, que l'opération a été introduite dans le golfe du Bénin. Mais là encore subsistent quelques points d'ombre dans la mesure où le rapport de Duarte Pacheco Pereira (1956 : 133), un natif de Lisbonne, n'indique pas que l'initiation des sociétés de la zone d'étude à la pratique de la circoncision s'est faite par les Européens.

Nous pensons que la posthectomie provient plutôt de l'Égypte ancienne. À ce sujet, Maurice Delafosse (1941 : 28) écrit :

On peut admettre que l'influence de l'Égypte ancienne se porta plus loin encore et pénétra jusque dans la partie supérieure de la vallée du Nil. Peut-être, de proche en proche, se fit-elle sentir jusqu'aux Grands Lacs, ainsi que semblent en témoigner certaines manifestations artistiques qui rappellent la manière ou les procédés de l'antique Égypte. Il est possible même que, transmises indirectement de peuplade en peuplade, des infiltrations d'ordre religieux ou industriel, ayant leur point de départ à Memphis ou à Thèbes, aient gagné des pays fort éloignés du Nil et n'ayant vraisemblablement jamais été en relations directes avec l'Égypte, tels que certaines régions du Golfe de Bénin ou des parages voisins.

Cheick Anta Diop (1980 : 64) est beaucoup plus précis lorsqu'il déclare que : « Parmi les innombrables faits culturels identiques en Égypte et dans le monde africain noir actuel, nous ne retiendrons que la circoncision et le totémisme ». Par ailleurs, selon certains informateurs oraux¹⁴, la période qui est choisie pour ce type d'opération correspond à celle de l'harmattan car elle favorise une cicatrisation rapide de la plaie. Il en est de même chez les Guin¹⁵ du royaume de Glidji : « La circoncision (...) se fait (...) surtout pendant le temps de l'harmattan (en décembre, janvier et février), le moment le plus propice pour la guérison des plaies » (Fio Agbanon II, 1991 : 141).

¹³ D'ailleurs, l'introduction de l'ablation du prépuce en Occident semble être attribuée aux Juifs (M. Ba, 1984 : 9).

¹⁴ Notamment Messieurs Grégoire Kowou (entretien réalisé le lundi 4 juillet 2011 à Comé) et Tovignanhou Hounkpè (entretien réalisé le samedi 9 juillet 2011 à Houéyogbé).

¹⁵ Cette appellation désigne les émigrés gan qui sont venus s'installer à Glidji.

2. Les raisons liées à la pratique de la circoncision et l'âge des participants

2.1. Les raisons liées à la pratique de la circoncision

2.1.1. La coutume, un mobile de la pratique de la circoncision

Plusieurs raisons peuvent expliquer la pratique de l'ablation du prépuce dans le golfe du Bénin. À la lumière des informations obtenues à partir des récits de voyage, l'on retient que le principal motif est avant tout d'ordre coutumier. À ce sujet, Duarte Pacheco Pereira (1956 : 133) déclare que les hommes sont ordinairement : « circoncis sans avoir aucune loi et sans savoir la raison de leur circoncision ». Ces propos sont confirmés par le chevalier des Marchais (cité par J.-B. Labat, vol. 2, 1730 : 159) qui déclare que la circoncision s'opère dans le royaume de Sahé pour l'unique raison qu'elle a toujours fait partie intégrante des mœurs de la population hueda : « Les (Hueda) plus habiles et les plus spirituels ne savent point qui en a établi l'usage chez eux, encore moins le temps et les raisons de cet établissement. Quand on les presse sur cet article, ils répondent que leurs pères et leurs grands-pères l'ont vu pratiquer à leurs ancêtres, et que puisqu'ils l'ont pratiqué, ils la doivent aussi pratiquer, et instruire leurs enfants ». Bien avant lui, c'est-à-dire en 1708, un auteur anonyme (1708 : 71) faisait également remarquer que : « La circoncision est en usage chez ces peuples (du royaume de Sahé) sans savoir pourquoi ils la font ».

2.1.2. Les raisons économiques

Le mobile économique peut également justifier la pratique de la posthécotomie dans la zone d'étude, notamment à Accra. Selon Paul Isert (1793 : 194), la population se fait circoncire pour l'unique motif que l'opération ne nécessite en aucun cas une dépense : « Dans cette occasion, nous dit l'auteur, il n'est question ni d'offrandes, ni de fétiches, choses qui doivent cependant se rencontrer dans toute action de la vie de quelque importance ».

2.1.3. La circoncision, une expression de la bravoure et un moyen de lutte contre la stérilité

Auguste Le Hérissé (1911 : 233) justifie la pratique de la circoncision pour guérir ou prévenir une maladie ou encore pour assurer la fécondité. Les informations orales permettent de faire connaître d'autres raisons pour lesquelles la circoncision est pratiquée dans le Sud du Bénin. Sylvain Dogbénu¹⁶ nous informe que la circoncision augmente les performances et le

¹⁶ Entretien réalisé le mardi 2 août 2011 à Agbangnizoun.

plaisir sexuels¹⁷. D'après Bruno Agbogba¹⁸ et Robert Kinmahou¹⁹, l'opération est considérée comme une véritable marque de bravoure ; le garçon qui n'est pas encore circoncis ou qui refuse de s'y soumettre est un véritable sujet de raillerie de la part de ses amis et s'expose parfois longtemps au célibat. Ces renseignements sont corroborés par le médecin E. Binet (1900 : 246) dont les écrits mentionnent qu'en aucun cas : « Les femmes ne voudraient (...) prendre en mariage un indigène dont le *bengala* (entendez le prépuce) n'aurait pas été coupé ». Le commandant Frederick Forbes (vol. 1, 1851: 176) raconte aussi que: « No maiden in Dahomey will take to her bed a husband who has not been circumcised²⁰ ». Les observations des deux derniers auteurs sont aussi faites chez des peuples vivant dans l'actuel Ghana. D'après J. Zimmermann (cité par T. Rivière, 1990 : 127), pasteur de la mission évangélique de Bâle, qui passa sept années de sa vie (de 1850 à 1857) auprès de la population côtière d'Accra, les femmes gan préféraient épouser des hommes circoncis.

2.2. L'âge des participants

Quant à l'âge que le jeune garçon doit avoir pour se faire circoncire, il reste tout à fait varié selon les auteurs et les localités. Suivant Guillaume Bosman (1705 : 371), dans le royaume de Sahé, c'est le père qui décide de faire circoncire son enfant sur les conseils du chef de la grande famille, à quatre ans, cinq ans, huit ans ou même 10 ans. Ces propos sont confirmés par Guillaume Smith (1751 : 152). L'auteur anonyme (1708 : 71) déjà cité plus haut note, pour sa part, que : « Le temps de la faire n'est pas fixe ». Par contre, chez les Yoruba du royaume de Bénin, Guillaume Bosman (1705 : 472) indique que : « Huit ou quinze jours après la naissance des enfants, on les circoncit ». D'après Paul Isert (1793 : 193), la circoncision se pratique sur les Gan ayant l'âge compris entre six et 10 ans. Il en est de même pour W. Müller (cité par L. F. Römer, 1989 : 94) qui situe leur âge entre huit et neuf ans. Le chevalier des Marchais (cité par J.-B. Labat, vol. 2, 1730 : 159) note sans être précis que les enfants de Gléhué se font circoncire à partir du moment où ils sont jugés assez forts pour supporter la souffrance de l'opération. Par ailleurs, Auguste Le Hérisse (1911 : 233) souligne que chez les Fon, les sujets peuvent être circoncis bien après l'âge de la puberté, c'est-à-dire à 18 ou même 20 ans. Ces

¹⁷ Ces informations sont discutables. Cependant, nous nous abstenons de lancer une polémique à ce sujet.

¹⁸ Entretien réalisé le jeudi 30 juin 2011 à Cotonou.

¹⁹ Entretien réalisé le jeudi 14 juillet 2011 à Lokossa.

²⁰ La traduction en français donne : « Aucune jeune fille au Danxomé n'acceptera dans son lit un mari qui n'a pas été circoncis ».

propos sont partagés par Maximilien Quenum (1935 : 238) qui écrit : « La circoncision en bas âge n'est pas dans les habitudes fons ».

Ainsi, nous retenons que la circoncision se pratiquait au plus tôt huit jours après la naissance. Cet âge se prête fort bien à l'opération dans la mesure où des études ont montré que l'un des facteurs de la coagulation, la vitamine K, n'atteint sa proportion normale dans le sang qu'entre le cinquième et le septième jour après la naissance. Le troisième jour, la prothrombine²¹ n'est présente qu'à environ 30 % du taux normal, alors que le huitième jour elle est plus élevée qu'à aucun autre moment de la vie de l'enfant : jusqu'à 110 % du taux normal (Watch Tower Bible and Tract Society, 1997 : 482). Le respect scrupuleux des instructions émanant des aïeux réduisait donc les risques d'hémorragie.

3. Les étapes et les conséquences de la pratique

3.1. Les différentes étapes liées à la pratique de la circoncision

En tenant compte des informations orales et de la documentation écrite, nous remarquons que l'intervention chirurgicale comporte les phases suivantes : une réclusion du futur circoncis pendant une durée bien déterminée ; l'ablation du prépuce suivie d'écoulement de sang dont la présence est indispensable à la notion de sacrifice indissociable à la circoncision ; les épreuves d'endurance collective ou individuelle suivant la circoncision ; parfois même l'adoption d'un nouveau nom marquant la naissance de l'enfant.

3.1.1. La réclusion du futur circoncis

Concernant la première étape, le chevalier des Marchais (cité par J.-B. Labat, vol. 2, 1730 : 159) montre que les parents : « Les conduisent (les enfants) chez le chirurgien nègre le plus en réputation pour cela, ou bien ils le font venir chez eux ». Ces propos sont confirmés par Auguste Le Hérisse (1911 : 233) : « L'opérateur est un spécialiste sans caractère religieux ; il garde ses clients dans sa demeure jusqu'à complète guérison ». Notre informateur Comlan Baba²² explique qu'une telle pratique nécessite la construction d'un enclos réservé pour accueillir les futurs circoncis durant la période comprise entre la circoncision et la cicatrisation totale de la plaie.

²¹ Un autre facteur de la coagulation.

²² Entretien réalisé le dimanche 3 juillet 2011 à Abomey-Calavi.

3.1.2. L'ablation du prépuce

Quant à la deuxième étape, le chevalier des Marchais (cité par J.-B. Labat, vol. 2, 1730 : 159) note que lorsque le père met l'enfant sur ses genoux : « l'opérateur²³ lui prend le prépuce et l'ayant bien dégagé du gland, il le lui coupe et le laisse saigner pendant quelques moments, jusqu'à ce que le sang cesse de couler ». À ce niveau, il est important de souligner l'absence totale d'utilisation de substances à visée anesthésique. Par conséquent, le jeune garçon doit supporter la douleur sans manifester la moindre faiblesse afin de ne pas recevoir une sévère correction paternelle, et pour ne pas être porteur d'un pseudonyme moqueur durant toute sa vie.

3.1.3. Les épreuves d'endurance

Il est clair que la circoncision, réalisée à l'époque sans anesthésie, constitue en elle-même un premier défi d'endurance, car elle est perçue comme un test de maturité. En effet, le comportement du jeune garçon durant cette mutilation est utilisé pour anticiper son apparence et son comportement futurs. Par ailleurs, Paul Isert (1793 : 193) fait remarquer qu'après l'avoir circoncis :

On donne au jeune garçon un tablier (...) bariolé de plumes sanglantes qui y sont entrelacées ; ou bien l'on prend tout simplement une peau de daim tachée de sang, qu'on lui pend au cou. Il faut qu'il porte ce tablier pendant un mois, sans avoir absolument d'autre couverture. Il est tout ce temps-là un objet de compassion : si une femme qui porte dans les rues des gâteaux ou des fruits à vendre, le rencontre dans cet état, elle ne manque point de lui offrir pour rien de sa marchandise.

De plus, Auguste Le Hérisse (1911 : 233) fait remarquer qu'après avoir été circoncis, le jeune garçon est tenu de se raser la tête. Suivant Bernard Adjallala²⁴ et Élisabeth Assossou²⁵, durant la période de réclusion, les circoncis, pour se nourrir, ont totalement le droit de chasser, de tuer et de manger le gibier (notamment les poulets, les chèvres et les porcs) qu'ils rencontrent dans les rues du village. Ces propos sont confirmés par Maximilien Quenum (1935 : 238) qui retient que : « Durant la période de leur convalescence, les circoncis jouissent du droit d'assommer impunément la volaille d'autrui ». Alexis Ganhoun²⁶ nous informe que cet exercice

²³ Il s'agit ici d'un homme sans caractère religieux qui est habitué au geste (A. d'Azevac, 1845 : 56 ; A. Le Hérisse, 1911 : 233). Par ailleurs, d'après les informations recueillies dans certaines localités du Sud du Bénin, ce dernier pouvait recevoir en guise de récompense de la part de la famille du nouveau circoncis des produits vivriers (maïs, mil, sorgho, manioc, igname, haricot), de l'huile de palme et des animaux (poulets, porcs, etc.).

²⁴ Entretien réalisé le mercredi 3 août 2011 à Agbangnizoun.

²⁵ Entretien réalisé le vendredi 1^{er} juillet 2011 à Abomey-Calavi.

²⁶ Entretien réalisé le jeudi 30 juin 2011 à Abomey-Calavi.

éprouvant permet en réalité de savoir si la plaie provoquée par la circoncision est guérie ou en voie de l'être. D'après Tovignanhou Hounkpè²⁷, l'un des procédés de cicatrisation d'une plaie causée par la circoncision est la fumée. Quelques temps après la circoncision, les nouveaux circoncis vont en groupes pour creuser en terre un trou où sont enfouies certaines broussailles que l'on allume et qui répandent une épaisse fumée. Les jeunes garçons se placent alors à tour de rôle couchés sur le ventre de manière à ce que la verge plonge dans le trou et s'imprègne de la fumée.

3.1.4. L'adoption d'un nouveau nom et rite de passage

Concernant le quatrième et dernier stade, Paul Isert (1793 : 194-195) fait remarquer que :

Lorsqu'un enfant atteint l'âge de quatorze ans (c'est-à-dire bien après la circoncision), on donne une fête, et on lui assigne le nom qu'il doit porter. Une foule de monde des deux sexes s'assemblent dans la cour de la maison, et se mettent comme à l'ordinaire en cercle. La jeune personne est mise à terre dans le milieu du cercle toute nue ; une prêtresse ou même quelquefois un prêtre saute par-dessus elle, en avant et en arrière, en prononçant à chaque fois le nom qu'il doit porter. Communément, on leur donne deux noms, l'un du jour auquel ils sont nés, et l'autre de la famille.

Auguste Le Hérisse (1911 : 233) signale qu'à l'arrivée des nouveaux circoncis fon chez eux, ils reçoivent de leurs pères des cadeaux et même parfois une épouse. Après la circoncision du prince Kondo, futur Gbèhanzin (1890-1894), son père, le roi Glèlè (1858-1889), lui fit « don » de huit femmes. Et, suivant les informations recueillies le 26 mars 1969 par Joseph Adrien Djivo (vol. 2, 2013 : 278, 304) auprès du prince Sagbaju Glèlè, frère de Gbèhanzin et fils de Glèlè, les princes du Danxomè étaient mariés par leur père juste après la circoncision, afin de leur éviter de chercher des femmes d'autrui. La circoncision représente ainsi un rite de passage, symbolisant la transition de l'enfance à l'adolescence. Elle facilite l'intégration au sein de la communauté masculine et entraîne l'assomption d'un nouveau rôle social. L'ablation du prépuce marque la fin de l'enfance chez les garçons et implique l'adoption de comportements et de modes de vie masculins plus matures.

²⁷ Déjà cité.

3.2. Les conséquences liées à la pratique de la circoncision

D'après Roger Brand (1973 : 30-31), la pratique de la circoncision sur les jeunes garçons originaires de la région de la vallée de l'Ouémé, dans le Bas-Bénin, a des répercussions positives dans la mesure où elle correspond à un passage de l'état d'enfance irresponsable à celui d'un jeune homme qui s'intègre pleinement à la société des adultes. Pour l'auteur, le garçon appartient au domaine de l'irresponsabilité et vit en somme dans la sphère maternelle et féminine. Il faut l'extraire de ce monde pour qu'il puisse rejoindre l'univers des hommes. La circoncision marque justement cette rupture avec le monde féminin et son entrée dans le monde masculin. Le circoncis aura un nouveau statut dans la famille mais également dans la société à laquelle il appartient. Il pourra désormais écouter les propos concernant le mariage, se marier, assister à certaines cérémonies familiales et rituelles des cultes *Vodun*, et même entrer dans les sociétés secrètes régies par ces mêmes cultes *Vodun* : le jeune circoncis est désormais ouvert aux problèmes collectifs et apprend à mieux contrôler ses instincts.

Cependant, la pratique n'est pas toujours sans incidents graves sur l'homme. Les complications conséquentes de la circoncision sont nombreuses. À court terme, l'on peut noter des états de chocs en raison de la grande douleur engendrée par la concentration des nerfs dans les organes mutilés, les hémorragies, qui suivies d'anémie peuvent entraîner la mort, les infections locales ou généralisées dues aux mauvaises conditions d'hygiène dont les plus graves entraînent la mort, le tétanos, des dommages ou traumatismes des zones adjacentes aux mutilations, etc. (F. Oliveros, 2007 : 6-7). Auguste Le Hérisse (1911 : 233) témoigne que le tétanos²⁸ cause plus de décès parmi la population que n'importe quelle autre maladie liée à la circoncision au point où : « les Dahoméens redoutent-ils énormément la circoncision²⁹ ». Sans donner d'informations sur les voies par lesquelles le tétanos entre dans l'organisme humain, l'auteur³⁰ raconte que la population en est arrivée à considérer cette pathologie comme un grand

²⁸ Le tétanos est une maladie infectieuse non contagieuse due à une neurotoxine sécrétée par un microbe appelé *clostridium tetani* ou bacille de Nicolaier. La transmission du tétanos à l'homme est associée à des plaies cutanées. Ainsi, toute brèche de la peau et toute faille de tégument peut permettre au virus de pénétrer dans les tissus, de germer et d'entraîner le processus tétanique. Le bacille tétanique est une bactérie très largement répandue dans un vaste écosystème. Le sol et le tractus intestinal de l'homme et des animaux (particulièrement les herbivores) constituent l'habitat normal et essentiel de ce micro-organisme (J. Courmont et M. Doyon, 1899 : 1-7 ; W. Hansen et J. Freney, 2001 : 34-81 ; E.-L. Vinson, 1889 : 8-24).

²⁹ La prévalence du tétanos permet alors de mieux cerner les propos du centenaire Avôdé Ahossouédé selon lesquels les Danxomènu refusaient de se faire circoncire durant la première moitié du XX^e siècle. Entretien réalisé le jeudi 14 juillet 2011 à Lokossa

³⁰ L'auteur ne précise pas de quelles fautes il s'agit réellement. Par ailleurs, la mort du circoncis semble ne pas être attribuée à l'opérateur. Nos enquêtes sur le terrain nous ont révélé que ce dernier était habitué à la pratique de la circoncision et ne pouvait en aucun cas faire une erreur au cours de l'opération.

fléau au point même de priver la victime de l'ensevelissement dans un linceul car pour eux, la mort par l'infection due au bacille de Nicolaïer serait la résultante des nombreuses fautes commises par le circoncis (A. Le Hérisse, 1911 : 233). Mais compte tenu du fait que le même outil³¹ qui sert à opérer tous les candidats n'est généralement pas aseptisé³², l'on comprend aisément que la population vit dans des conditions d'hygiène parfois précaire ; ce qui fait de la plaie causée par l'intervention chirurgicale une véritable porte d'entrée du tétanos (M. Soumaré et al, 2008 : 54). Aussi faut-il ajouter que les substances (cendre, sable³³, piment, etc.) censées aider à réaliser une bonne hémostase³⁴ peuvent causer le tétanos, surtout qu'à cette époque les principes d'une prophylaxie rigoureuse ne sont pas toujours respectés. Face à une telle pandémie, l'unique moyen de prévention reste la consultation du *Fa*³⁵ afin de connaître les mesures à prendre pour épargner le futur circoncis de la mort ; le devin, au terme de la manipulation de ses instruments divinatoires, révèle si la circoncision peut être réalisée ou non : « Le même *Fa* sera consulté, avant l'opération, sur les sacrifices ou règle de conduite à adopter pour empêcher le patient de mourir du tétanos » (A. Le Hérisse, 1911 : 233).

Conclusion

De ce qui précède, nous retenons que la circoncision a bien été pratiquée depuis le XVI^e siècle au moins par les communautés socio-culturelles du golfe du Bénin. Par ailleurs, si l'acte chirurgical qui provient de l'Égypte ancienne s'est transmis de génération en génération, les raisons qui l'ont motivé sont, quant à elles, essentiellement non religieuses. Paul Isert (1793 : 193) retient à ce sujet que la circoncision : « s'effectue sans autre cérémonie ». Armand d'Azevac (1845 : 55) note pour sa part que : « La circoncision est d'ordinaire une institution religieuse, accompagnée de cérémonies où intervient le sacerdoce ; rien de semblable n'apparaît chez les Yébous (Ijebu) ». Il en est de même pour Auguste Le Hérisse (1911 : 232) qui déclare que : « La circoncision n'est nullement pour les Dahoméens un rite religieux ». Mais, le manque d'hygiène appropriée pour une telle intervention provoquait souvent des maladies dont la plus récurrente était le tétanos.

³¹ Le docteur Binet (1900 : 246) précise que la circoncision se faisait à l'aide d'un couteau bien aiguisé.

³² Information recueillie auprès de M. Raphaël Amétonou. Entretien réalisé le lundi 4 juillet 2011 à Comé.

³³ Le bacille tétanique est une bactérie répandue dans un vaste écosystème. Le sol et le tractus intestinal de l'homme et des animaux (particulièrement les herbivores) constituent l'habitat normal et essentiel de ce virus (A. M. Ba, 1978 : 15).

³⁴ Arrêt spontané ou thérapeutique d'une hémorragie.

³⁵ Etymologiquement, *Fa* signifie en langue fon fraîcheur, douceur, paix. Le *Fa* est un système divinatoire ancien qui est pratiqué dans maints milieux du golfe de Bénin. C'est *Ifa* en yoruba (A. F. Iroko, 1999 : 33).

Des études ont déjà établi que la circoncision est un moyen actif de protection contre les IST (Dr. Claparède, 1861 : 15, 17 et 18)³⁶ ; ce qui laisse penser que la population de la zone d'étude l'auraient peut-être pratiquée comme adjuvant à la prévention de ces infections. Aussi, l'efficacité de la pratique sur la réduction de la transmission du VIH de la femme à l'homme a été prouvée³⁷.

Références bibliographiques

1.- Sources orales

N° d'ordre	Noms et prénoms	Age	Profession et/ou fonction	Date et lieu de l'entretien
1	ADJALLALA Zanvo Bernard	55 ans	Entrepreneur BTP, ancien chef de l'arrondissement d'Agbangnizoun	Entretien réalisé le mercredi 3 août 2011 dans le village d'Akpèho- Dokpa (commune d'Agbangnizoun)
2	AÏZOUN Jean	42 ans	Mécanicien et chauffeur de taxi- moto	Entretien réalisé le mercredi 28 mars 2012 à Dêkounbey (commune d'Abomey-Calavi)
3	AGBOGBA Bruno	61 ans	Couturier	Entretien réalisé le jeudi 30 juin 2011 à Agla (commune de Cotonou)
4	AMETONOU Raphaël	49 ans	Directeur du CEG ₄ de Comé	Entretien réalisé le lundi 4 Juillet 2011 à Ségbé (commune de Comé)
5	ASSOSSOU Élisabeth	61 ans	Commerçante	Entretien réalisé le vendredi 1 ^{er} juillet 2011 à Dêkounbey (commune d'Abomey-Calavi)
6	AVODE Ahossouèdé	110 ans environ	Cultivateur	Entretien réalisé le jeudi 14 juillet 2011 dans le village de Medehounta

³⁶ L'auteur soutient également la thèse de certains informateurs selon laquelle la circoncision constitue un moyen efficace de lutte contre l'impuissance sexuelle.

³⁷ Des recherches ont montré que la pratique de la circoncision réduit la transmission du virus de la femme à l'homme à 57% ; ce qui montre que la circoncision ne protège pas totalement contre l'infection à VIH et ne remplace donc pas les autres méthodes destinées à prévenir la transmission hétérosexuelle du VIH, mais représente une stratégie additionnelle (C. Legeai et B. Auvert, 2008 : 499-504 ; G. Tilles, 1999 : 1154).

				(arrondissement de Ouèdèmè-Adja/commune de Lokossa)
7	BABA Comlan	49 ans	Fonctionnaire de police à la retraite	Entretien réalisé le dimanche 3 juillet 2011 à Cocotomey (commune d'Abomey-Calavi)
8	DEDO Hippolyte	67 ans	Eleveur	Entretien réalisé le jeudi 8 septembre 2011 dans le quartier de Houègbo-Aliho (commune de Toffo)
9	DOGBENOU Sylvain	44 ans	Chef du village de Zoungbo-Kpatinmè	Entretien réalisé le mardi 2 août 2011 à Zoungbo-Kpatinmè (commune d'Agbangnizoun)
10	GANHOUN Codjo Alexis	44 ans	Electricien	Entretien réalisé le jeudi 30 juin 2011 à Dèkounbey (commune d'Abomey-Calavi)
11	HOUNKPE Tovignanhou	80 ans environ	Cultivateur	Entretien réalisé le samedi 9 juillet 2011 dans le village de Honnougbo (commune de Houéyogbé)
12	KINMAHOU Robert	81 ans	Cultivateur et guérisseur traditionnel	Entretien réalisé le jeudi 14 juillet 2011 dans le village de Totingua (commune de Lokossa)
13	KOWOU Grégoire	45 ans	Menuisier	Entretien réalisé le lundi 4 juillet 2011 à Ségbé (commune de Comé)

2.- Bibliographie

ALLOU Kouamé René, 2008, « Culture Akan et culture de l'Égypte antique », *Revue ivoirienne de philosophie et de culture, le Kore*, n° 40, p. 5-20.

ANONYME, 1708, *Relation du royaume de Judas en Guinée, de son gouvernement, des mœurs des habitants, de leur religion et du négoce qui s'y fait*, Dépôt des Fortifications des Colonies (DFC) 75, pièce 104, Archives de France/Archives Nationales Section Outre-Mer, Aix-en-Provence, 90 p.

- ATKINS John, 1737, *A voyage to Guinea, Brasil and the West-Indies*, London, C. Ward and R. Chandler, the second edition, 265 p.
- BA A. M., 1978, Contribution au traitement du tétanos : étude comparative de la sérothérapie hétérologue intra thécale et intra musculaire (A propos de 355 observations), thèse de Doctorat en médecine, Université de Dakar, 116 p.
- BA M., 1984, *Les accidents de la circoncision*, thèse de Doctorat en médecine, Université de Dakar, 118 p.
- BINET E., 1900, « Observations sur les Dahoméens », *Bulletins de la Société d'Anthropologie*, t. 1, 5^e série, p. 244-253.
- BLIVI Adoté, 1998, « Quelques aspects du Beach-Rock dans le Golfe du Bénin : le cas du Togo », *Rev. Cames*, série B, vol. 00, p. 43-56.
- BLIVI Adoté Blim, 1993, Géomorphologie et dynamique actuelle du littoral du Golfe du Bénin (Afrique de l'Ouest), thèse de Doctorat en Géographie, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 458 p.
- BOSMAN Guillaume, 1705, *Voyage de Guinée*, Utrecht, A. Schouten, XVI-520 p.
- BOUCHE Abbé Pierre Bertrand, 1885, *Sept ans en Afrique Occidentale : La côte des Esclaves et le Dahomey*, Paris, E. Plon, Nourrit et C^{ie}, 403 p.
- BOWDICH T. E., 1819, *Voyage dans le pays d'Aschantie ou relation de l'ambassade envoyée dans ce royaume par les Anglais*, Paris, Librairie de Gide Fils, 527 p.
- BRAND Roger, 1973, « Sexualité et fécondité dans la vallée de l'Ouémé », in *Education sexuelle en Afrique tropicale*, Compte-rendu d'un séminaire interafricain tenu à Bamako du 16 au 25 avril 1973, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international, p. 27-51.
- BREARD Charles, 1887, *Journal du corsaire Jean Doublet de Honfleur, lieutenant de Frégate sous Louis XIV*, Paris, Paris, Perrin et C^{ie}, 302 p.
- CLAPAREDE (Dr.), 1861, *La circoncision. De son importance dans la famille et dans l'Etat*, Paris, chez l'auteur, 25 p.
- COURMONT Jules et Doyon Maurice, 1899, *Le tétanos : étiologie, pathogène, diagnostic, pronostic, traitement*, Paris, Librairie J.-B. Baillière et Fils, 95 p.
- d'ALBECA Alexandre Librecht, 1889, *Les établissements français du Golfe de Bénin : Géographie, commerce, langues*, Paris, L. Baudoin et C^{ie}, 237 p.
- D'AZEVEC Armand, 1845, *Notice sur le pays et le peuple des Yébous en Afrique*, Paris, Librairie orientale de Mme V^e Dondey-Dupré, 271 p.
- DAPPER Olfert, 1686, *Description de l'Afrique*, Amsterdam, W. Waesberge, Boom & Van Someren, VI-534 p.
- DELAFOSSE Maurice, 1941, *Essai de manuel de la langue agni parlée dans la moitié orientale de la Côte d'Ivoire*, Paris, J. André, 226 p.
- DJIVO Joseph Adrien, 2013, *Le refus de la colonisation dans l'ancien royaume de Danxomé (1894-1900)*, Paris, L'Harmattan, vol. 2, 328 p.
- DIOP Cheikh Anta, 1980, « Origine des anciens Egyptiens », in G. Mokhtar (sous la direction de), *Histoire générale de l'Afrique*, Paris, Jeune Afrique-Editions Stock-Unesco, vol. 2, p. 40-74.
- EDWARDS Bryan, 1819, *The History, Civil and Commercial, of the British West Indies*, London, T. Miller, Noble Street, vol. 2, 616 p.
- Fio AGBANON II, *Histoire de Petit-Popo et du royaume guin (1934)*, Texte présenté par N. L. Gayibor, assisté de Y. Marguerat et de R. Pazzi, Lomé, Editions Haho, 1991, 208p.

- FORBES Frederick E., 1851, *Dahomey and the Dahomans : Being the journals of two missions to the king of Dahomey, and residence at his capital, in the years 1849 and 1850*, London, Longman, Brown, Green, and Longmans, 2 vols.
- GAYIBOR Nicoué Lodjou, 1999, « La traite négrière sur la côte occidentale des esclaves », *Cahier des anneaux de la mémoire*, n° 01, 1999, p. 1-30.
- GROS Jules, 1884, *Voyages, aventures et captivité de J. Bonnat chez les Achantis*, Paris, E. Plon, 280 p.
- GUYOT Yves, 1902, « Les coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire : Analyse de l'ouvrage de MM. J. Clozel et Roger Villamur », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, V^e série, tome 3, p. 810-817.
- HANDVOGEL Dr., 1873, *Traitement des affections du prépuce par l'orlatomie*, Paris, Adrien Delahaye, 32 p.
- HANSEN W. et FRENEY J., 2001, « Le tétanos : histoire d'une maladie redoutée et celle du bacille de Nicolaïer », *Lyon pharmaceutique*, 52, p. 34-81.
- IROKO Abiola Félix, 1999, *Le royaume de Toli-Bosito du XVI^e au XIX^e siècle*, Cotonou, Les Nouvelles Editions du Bénin, 280 p.
- IROKO Abiola Félix, 1993, « Les perles au-delà du décoratif dans le golfe du Bénin à travers les âges », *Civilisations*, vol. 41, n° 1/2, p. 145-164.
- ISERT Paul Erdman, 1793, *Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes, en Amérique*, Paris, Maradan, VIII-348 p.
- JONES Adam, 1983, *German sources for West African history (1599-1669)*, Wiesbaden, Verlag, 418 p.
- LABAT Jean-Baptiste, 1730, *Voyage du chevalier des Marchais en Guinée, isles voisines et à Cayenne, fait en 1725, 1726 et 1727*, Paris, Saugrin, vol. 2, 366 p.
- LAFARGUE Paul, 1885, *La circoncision : sa signification sociale et religieuse*, Paris, A. Hennuyer, 16 p.
- LAW Robin, 2005, « Ethnicities of enslaved Africans in the diaspora: On the meanings of "Mina" (Again) », *History in Africa*, n° 32, p. 247-267.
- LAW Robin, 1989, « Between the sea and the lagoons: The interaction of maritime and inland navigation of the precolonial slave coast », *Cahiers d'études africaines*, 114, XXIX-2, p. 209-237.
- LEGEAI C. et AUVERT B., 2008, « La circoncision, un espoir de réduction de l'infection à VIH en Afrique australe », *Médecine/Sciences*, 24, p. 499-504.
- Le HERISSE Auguste, 1911, *L'ancien royaume du Dahomey : mœurs, religion, histoire*, Paris, Emile Larose, 385 p.
- MARTY Paul, 1926, *Etudes sur l'islam au Dahomey : le Bas Dahomey, le Haut Dahomey*, Paris, Ernest Ledoux, 295 p.
- NAPO P. Ali, 1976, *La formation territoriale du Togo*, thèse de Doctorat de 3^e cycle en Histoire, Université de Paris 1, Centre de Recherches Africaines, tome 1, 633 p.
- OLIVEROS Fanny, 2007, *Lutte contre l'excision et rapports sociaux de sexe en Afrique de l'Ouest*, Mémoire de master professionnel en Anthropologie et métiers du développement durable, Université de Provence Aix-Marseille 1, 139 p.
- PACHECO PEREIRA Duarte, 1956, *Emeraldo de Situ Orbis. Côte occidentale d'Afrique du Sud-Marocain au Gabon (vers 1506-1508)*, traduit et annoté par Raymond Mauny, Centro de Estudos da Guiné Portuguesa-Bissau, 226 p.

- PERROT Claude-Hélène, « Du visible à l'invisible : les supports du pouvoir en pays akan (Afrique de l'Ouest) », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], | 2005, mis en ligne le 19 mars 2008, consulté le 21 juin 2013. URL : <http://crcv.revues.org/359>; DOI : 10.4000/crcv.359.
- PHILIPS Thomas, 1732, *A journal of a voyage made in the Hannibal of London, Ann. 1693, 1694, from England to Cape Monseradoe in Africa, and thence along the coast of Guinea to Whidaw, the island of St. Thomas*, Walthoe, p. 173-239.
- QUENUM Maximilien, 1935, « Au pays des Fons », *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique Occidentale Française*, t. XVIII, n° 1, janvier-mars, p. 141-335.
- RIVIERE Thierry, 1990, « Le dictionnaire ga de J. Zimmermann (1858) et le royaume d'Accra au XVII^e siècle », *Journal des Africanistes*, tome 60, fascicule 1, p. 119-140.
- ROCHON Christiane, 2007, « La circoncision des femmes en Afrique : repenser les politiques de santé », *Les ateliers de l'éthique*, vol. 2, n° 1, p. 82-94.
- RÖMER Ludwig Ferdinand, 1989, *Le Golfe de Guinée 1700-1750. Récit de marchand d'esclaves sur la côte ouest-africaine*, éd. et trad. par Dige-Hess (M.), Paris, L'Harmattan, 236 p.
- ROUSSELOT de SURGY Jacques-Philibert, 1746, *Histoire générale des voyages*, Paris, Didot, vol. 4, 648 p.
- SMITH Guillaume, 1751, *Nouveau voyage de Guinée*, Paris, Durand & Pessot, vol. 2, 313 p.
- SOUMARE (M.) *et al*, 2008, « Le tétanos post-circoncision à Dakar, Sénégal », *Bull. Soc. Pathol. Exot.*, 101, 1, p. 54-57.
- SYLLA C., DIAO B., DIALLO A. B., FALL P. A., SANKALE A. A. et BA M., 2003, « Les complications de la circoncision. A propos de 63 cas », *Progrès en urologie*, 13, p. 266-272.
- TILLES Gérard, 1999, « Histoire et géographie des circoncisions rituelles », *Progrès en urologie*, 9, p. 1148-1157.
- VINSON Eugène-Lucien, 1889, *Contribution à l'étude du tétanos, de l'état actuel de nos connaissances sur les causes du tétanos*, Paris, Ollier-Henry, 60 p.
- WALCKENAER Charles A., 1827, *Histoire générale des voyages ou nouvelle collection des relations de voyages par mer et par terre*, Paris, Chez Lefèvre, t. VIII, 529 p.
- WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY, 1997, *Etude perspicace des Ecritures*, Brooklyn, New York, Watch Tower Bible and Tract Society of New York, vol. 1, 1277 p.